

AE MG Optimal Income

I. Informations sur AE MG Optimal Income

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be.

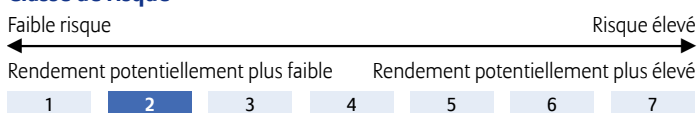
Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) **M&G Optimal Income Fund**, constituée en Angleterre et au Pays de Galles.

La SICAV vise à générer une croissance du capital et des revenus. Le fonds est flexible, au moins 50% du fonds seront investis dans des obligations. Le gérant de fonds a la liberté d'investir à travers une large gamme d'obligations (obligations d'État, obligations d'entreprise de qualité « Investment Grade » et obligations à Haut Rendement), où les plus grandes opportunités peuvent être trouvées.

Le gérant de fonds sélectionne les investissements en fonction d'une évaluation d'une combinaison de facteurs au niveau macro-économique, des actifs, des secteurs et des titres. La répartition des investissements à travers les émetteurs et les secteurs est un élément crucial de la stratégie du fonds et le gérant est aidé dans la sélection d'obligations individuelles par une équipe interne d'analystes.

Classe de risque



Période de détention recommandée

3 ans

Date de création

13/04/2017

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Il n'existe aucune garantie que le fonds obtienne un rendement positif sur cette période ou sur toute autre et les investisseurs sont susceptibles de ne pas récupérer le montant initialement investi. Ce fonds a recourt de manière significative aux produits dérivés.

Performance (%)¹

| | Depuis 1/1 | 1 mois | 3 mois | 6 mois | 1 an | 3 ans | 3 ans p.a. | 5 ans | 5 ans p.a. | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | VNI |
|-------|------------|--------|--------|--------|-------|-------|------------|-------|------------|------|------|------|------|------|---------|
| Fonds | -2,54 | 0,12 | 0,00 | -1,66 | -2,16 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 24,94 € |

II. Informations sur M&G Optimal Income Fund Euro

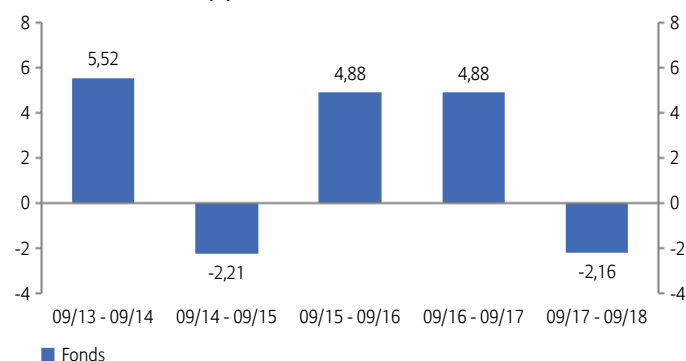
Performance (%)²

| | 3 ans | 3 ans p.a. | 5 ans | 5 ans p.a. | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|-------|-------|------------|-------|------------|------|------|-------|------|------|
| Fonds | 7,60 | 2,47 | 11,03 | 2,11 | 6,37 | 3,92 | -2,37 | 6,15 | 3,48 |

Evolution VNI sur 5 ans²



Performance annuelle (%)²



Indicateurs de risque/return*

| | 3 ans | 5 ans |
|----------------|-------|-------|
| Volatilité (%) | 3,68 | 3,27 |

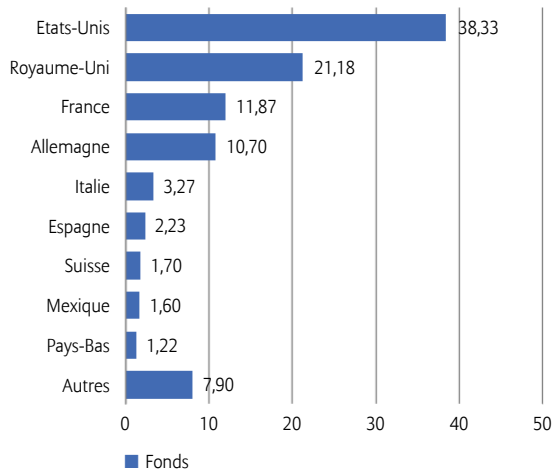
Notation Morningstar™ M&G Optimal Income Fund Euro



Rating sur une échelle de 1 à 5 au 31/08/2018. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base des performances, moyenne pondérée sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10 pourcent les mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10 pourcent les plus bas du classement reçoivent 1 étoile.

Structure du portefeuille

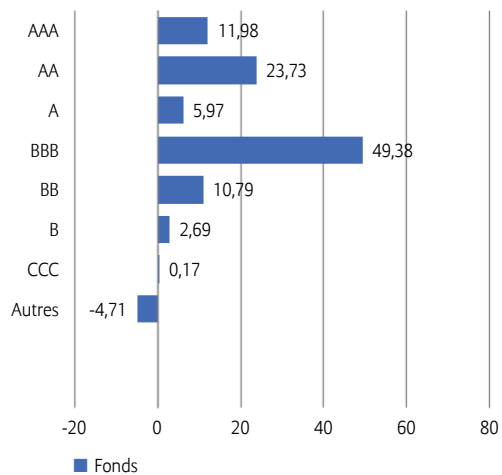
Répartition géographique (%)



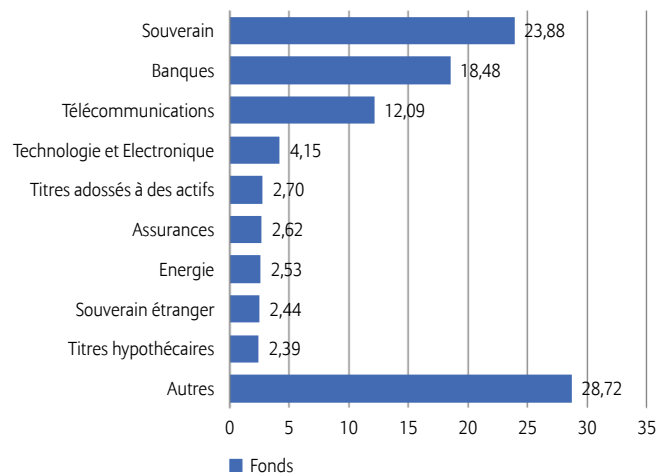
Principaux titres (en % de la valeur de marché)

| | |
|------------------------|---------------|
| US government 5Y | 7,97 |
| Kospi Index future | 6,95 |
| Topix Index future | 5,97 |
| German government 2Y | 5,14 |
| German government 30Y | -4,66 |
| German government 10Y | -5,35 |
| British government 10Y | -6,01 |
| French government 10Y | -7,30 |
| German government 5Y | -7,91 |
| S&P 500 Index future | -9,19 |
| Total | -14,39 |

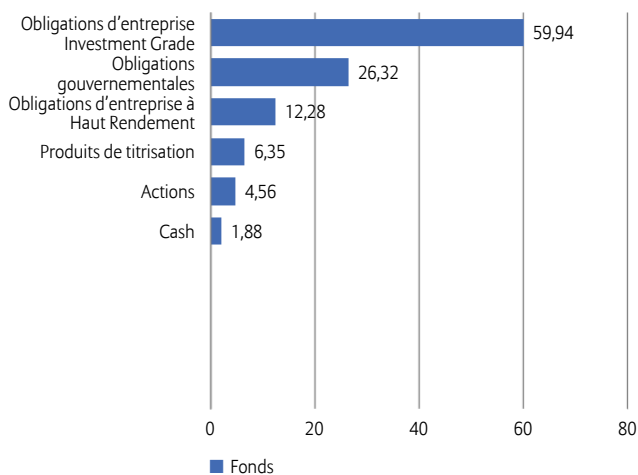
Répartition par rating (%)



Répartition sectorielle (%)



Exposition aux classes d'actifs (%)



Opportunités

- + Un fonds obligataire très flexible qui peut investir sur l'ensemble de l'univers obligataire international et jusqu'à hauteur de 20% sur un panier d'actions.
- + Un fonds conçu pour bien se comporter dans diverses conditions de marché.
- + Un gérant avec plus de 30 années d'expérience dans la gestion obligataire dont les compétences et l'expertise ont été largement reconnues.

Risques

- Risque de perte en capital.
- Risque de taux d'intérêt et de crédit.
- Risque de devise et de taux de change.

Informations clés du fonds sous-jacent

| | |
|--------------------|------------------------------------|
| Société de gestion | M&G International Investments Ltd. |
| Date de création | 20/04/2007 |



Gestionnaire de fonds

Richard Woolnough

Commentaire du gestionnaire

Au regard du gérant, la reprise mondiale demeure en bonne voie, les indicateurs avancés aux États-Unis apparaissent encourageants et la situation s'améliore en Europe. Le positionnement du fonds est donc adapté en conséquence avec une durée courte (c'est-à-dire une sensibilité moins élevée aux variations des taux d'intérêt que les fonds dotés d'une durée plus longue) et une « spread duration » longue (la « spread duration » est une mesure de la sensibilité d'une obligation, ou d'un fonds obligataire, à l'évolution des spreads de crédit).

Après un mois d'août agité, c'est à nouveau l'appétit pour le risque qui a prévalu sur les marchés à la faveur d'un relèvement des taux plus important que prévu en Turquie, d'un accord revu à la hausse entre le Fonds Monétaire International et l'Argentine et de statistiques économiques mondiales positives, bien que loin d'être spectaculaires.

La banque centrale américaine a relevé ses taux d'intérêt à 2,25%, ramenant ainsi les taux réels en territoire positif pour la première fois depuis la crise financière de 2007-2008 (l'inflation sous-jacente s'établit à 2,1% outre-Atlantique). Les emprunts d'État ont reculé suite à la hausse des rendements. Même si les spreads de nombreuses obligations d'entreprises se sont contractés, la plupart de ces dernières ont également enregistré des performances négatives en raison de l'ampleur de l'augmentation des rendements des emprunts d'État.

Le positionnement du fonds est demeuré globalement inchangé en septembre. Toutefois, nous avons activement cherché à exploiter des opportunités de valeur relative. Par exemple, compte tenu de la forte surperformance des obligations d'entreprises libellées en dollar américain au cours des derniers mois, nous avons arbitré une partie de ces dernières en faveur d'obligations d'entreprises en livre sterling, à l'instar notamment de celles de Goldman Sachs, HSBC et Verizon.

Aucun changement significatif n'a été apporté aux expositions aux obligations à Haut Rendement, aux emprunts d'État ou aux actions durant le mois.

Nous avons très légèrement allongé la durée à 2,2 ans sur le mois à la suite de la hausse des rendements obligataires.

Remarques importantes

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par M&G International Investments Limited (UK), société de gestion d'actifs, régulée par la Financial Conduct Authority au Royaume Uni. Registre de commerce n° 90776 – Angleterre
Laurence Pountney Hill, Londen EC4R 0HH, United Kingdom – Tél.: +44 1268 448 031. www.mandg.be

